

Le 14 juillet 2020

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 14 juillet 2020 à 19 h 30, au centre communautaire.

**PRÉSENTS**

- Monsieur Michel Bourdeau, maire
  
- Madame Nathalie Perreault, conseillère
- Monsieur Julien Leclerc, conseiller
- Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
- Madame Audrey Dépault, conseillère
- Monsieur Jimmy Robert, conseiller
- Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

**AUSSI PRÉSENTS**

- Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
- Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

\*\*\*\*\*

**2020-07-081      1.      OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert  
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 14 juillet 2020 à 19 h 30.

ADOPTÉE

**2.      MOT DU MAIRE**

**2020-07-082      3.      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny  
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 14 juillet 2020 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE

Le 14 juillet 2020

7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 137 400 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 21 JUILLET 2020
7.2.3	ÉMISSION DE BILLETS / RÉOLUTION D'ADJUDICATION
7.3	RESSOURCES HUMAINES
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

**2020-07-083 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2020**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020 sans modification.

ADOPTÉE

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

**2020-07-084 7.2.1 LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc  
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent trente mille neuf cent soixante-dix-sept dollars et soixante-treize cents (130 977,73 \$).

ADOPTÉE

**2020-07-085 7.2.2 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 137 400 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 21 JUILLET 2020**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 137 400 \$ qui sera réalisé le 21 juillet 2020, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt numéro	Pour un montant de \$
626	1 137 400 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 626, la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ce règlement;

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault  
et RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 21 juillet 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 21 janvier et le 21 juillet de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière adjointe;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

<b>2021</b>	<b>46 800 \$</b>	
<b>2022</b>	<b>47 800 \$</b>	
<b>2023</b>	<b>48 700 \$</b>	
<b>2024</b>	<b>49 600 \$</b>	
<b>2025</b>	<b>50 700 \$</b>	<b>(à payer en 2025)</b>
<b>2025</b>	<b>893 800 \$</b>	<b>(à renouveler)</b>

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 626 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 juillet 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

2020-07-086

### 7.2.3 ÉMISSION DE BILLETS / RÉOLUTION D'ADJUDICATION

#### Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	14 juillet 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 7 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	21 juillet 2020
Montant :	1 137 400 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 21 juillet 2020, au montant de 1 137 400 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

46 800 \$	1,61000 %	2021
47 800 \$	1,61000 %	2022
48 700 \$	1,61000 %	2023
49 600 \$	1,61000 %	2024
944 500 \$	1,61000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,61000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

46 800 \$	0,95000 %	2021
47 800 \$	1,00000 %	2022
48 700 \$	1,10000 %	2023
49 600 \$	1,25000 %	2024
944 500 \$	1,35000 %	2025

Prix : 98,59400

Coût réel : 1,64936 %

3 - CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES

46 800 \$	1,67000 %	2021
47 800 \$	1,67000 %	2022
48 700 \$	1,67000 %	2023
49 600 \$	1,67000 %	2024
944 500 \$	1,67000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,67000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny  
et RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 21 juillet 2020 au montant de 1 137 400 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 626. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

2020-07-087

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du  
14 juillet 2020 à 20 h 58.

ADOPTÉE

**MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL**

---

Michel Bourdeau  
Maire

---

Lily Ducharme  
Greffière